

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS



Source : Stella-Jones inc.

Personnes-

ressources : George T. Labelle, C.A.
Premier vice-président et chef des finances
Tél. : 514 934-8665
glabelle@stella-jones.com

Martin Goulet, CFA
MaisonBrison Communications
Tél : 514 731-0000
martin@maisonbrison.com

Stella-Jones annonce un placement secondaire de ses actions ordinaires

Le présent communiqué ne doit être diffusé qu'au Canada. Il ne doit pas être distribué aux agences de transmission des États-Unis ni être diffusé aux États-Unis.

Montréal, Canada, le 17 janvier 2012 – Stella-Jones Inc. (« **Stella-Jones** » ou la « **Société** ») (TSX : SJ) a annoncé aujourd'hui que Stella-Jones et son principal actionnaire, Stella Jones International S.A. (« **SJ International** »), ont conclu une convention avec un syndicat de preneurs fermes (les « **preneurs fermes** »), aux termes de laquelle SJ International a convenu de vendre et les preneurs fermes ont convenu d'acheter, par voie de prise ferme, 2 000 000 actions ordinaires de Stella-Jones détenues par SJ International, au prix d'offre de 42,00 \$ l'action. Compte tenu de ce placement, SJ International sera propriétaire de 6 187 909 actions ordinaires de la Société, soit environ 38,8% des actions ordinaires en circulation de la Société. Stella-Jones ne recevra aucun produit de ce placement. Le syndicat de preneurs fermes est dirigé par RBC Marchés des Capitaux.

« Ce placement permettra à notre actionnaire principal de diversifier davantage son portefeuille d'actifs tout en maintenant une participation importante dans la Société. Du point de vue des autres actionnaires, ce placement devrait augmenter la liquidité de nos actions ordinaires en ajoutant 2 000 000 d'actions ordinaires à notre flottant, sans aucune dilution », a déclaré Brian McManus, chef de la direction de Stella-Jones.

Un prospectus simplifié provisoire relatif au placement sera déposé sous peu auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. La clôture du placement devrait avoir lieu vers le 6 février 2012 et est assujettie à certaines conditions, incluant l'approbation des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat des titres de la Société dans tout territoire où une telle offre ou une telle sollicitation serait illégale. Ces titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (la « **Loi de 1933** »), ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État des États-Unis. Ils ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis que conformément aux obligations d'inscription prévues par ces lois ou conformément à une dispense de ces obligations. Tout placement des titres aux États-Unis doit être effectué au moyen d'un prospectus contenant des informations détaillées sur la Société et la direction de celle-ci, ainsi que ses états financiers.

À propos de Stella-Jones Inc.

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer, des poutres et des services de recyclage aux exploitants de chemins de fer de l'Amérique du Nord et des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Stella-Jones fournit également des produits et

services industriels pour des applications de construction et maritimes, de même que du bois d'œuvre à usage résidentiel aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications extérieures. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Déclarations prospectives

À l'exception de l'information historique, ce communiqué de presse peut contenir de l'information et des déclarations de nature prospective en ce qui concerne la performance future de la Société. Ces déclarations se fondent sur des hypothèses et des incertitudes, ainsi que la meilleure évaluation possible de la direction en ce qui a trait aux événements futurs. Ces facteurs peuvent inclure, entre autres, les fluctuations des résultats trimestriels, l'évolution de la demande pour les produits et services de la Société, l'incidence de la concurrence sur les prix, la capacité de la Société à se procurer les capitaux nécessaires à la réalisation d'acquisitions, ainsi que les tendances générales du marché ou les changements de la conjoncture économique. Par conséquent, le lecteur est avisé qu'un écart pourrait survenir entre les résultats réels et les résultats prévisionnels.

SIÈGE SOCIAL	COTATION EN BOURSE	RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS
3100, boul. de la Côte-Vertu Bureau 300 Saint-Laurent (Québec) H4R 2J8 Tél. : 514 934-8666 Télec. : 514 934-5327	Bourse de Toronto Symbole boursier : SJ	George Labelle Premier vice-président et chef des finances Tél. : 514 934-8665 Télec. : 514 934-5327 glabelle@stella-jones.com
	AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	
	Services aux investisseurs Computershare Inc.	